



DOCUMENT DE DECLINAISONS

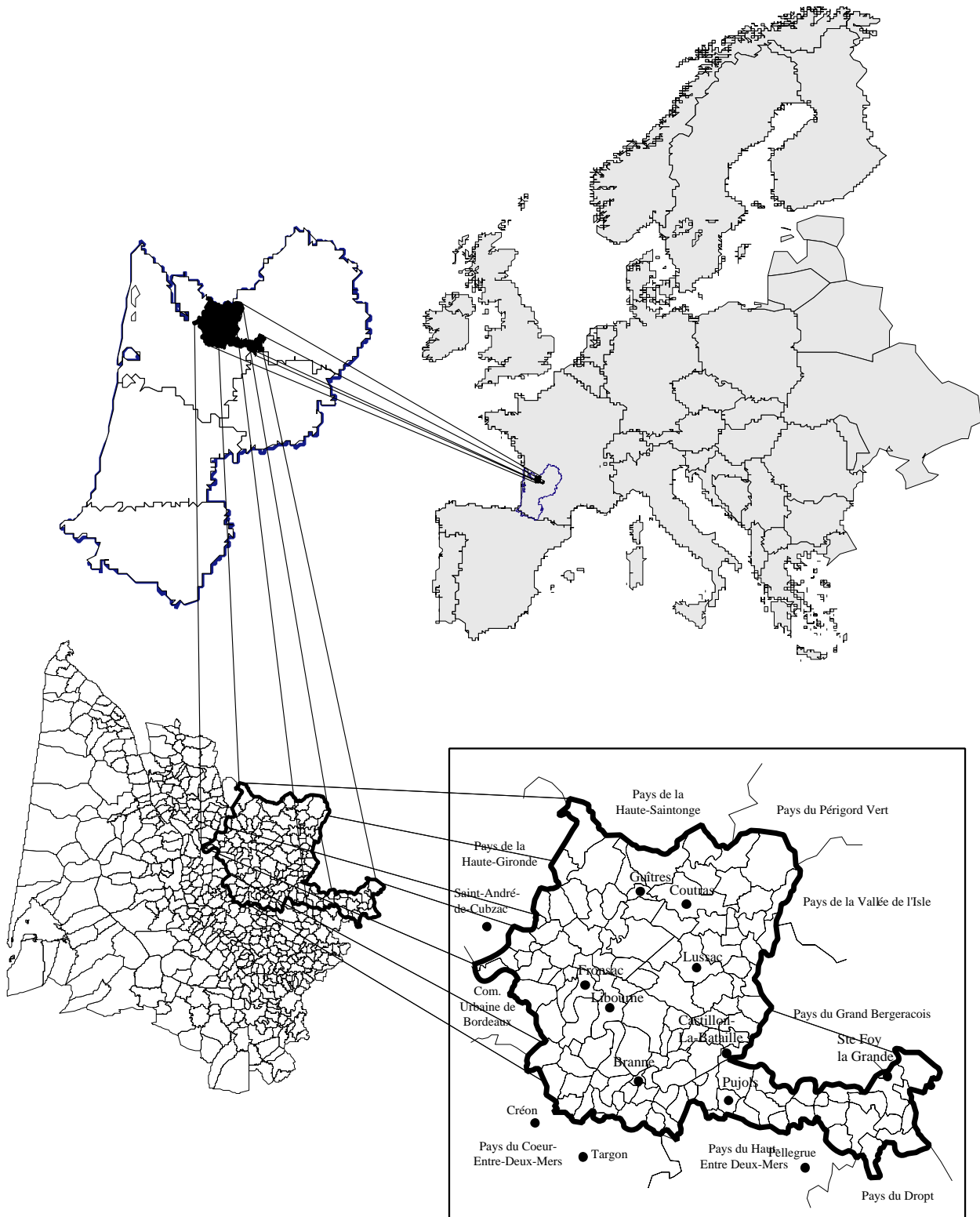
- 1 - Diagnostic
- 2 - Atlas
- 3 - Orientations
- 4 - Déclinaisons**

Charte

DU

PAYS DU LIBOURNAIS

Notre Pays, le Libournais



Sommaire

Document de Déclinaisons

Notre engagement pour le Libournais page 5 (document d'orientations)

Document d'Orientations

Affirmer la position charnière du Pays et lui assurer un rôle actif dans l'aménagement et le développement de son territoire

Page 6

Consacrer le positionnement stratégique du Libournais autour de ses infrastructures routières majeures

Page 6

Un rôle d'équilibre aux côtés de la capitale régionale

Page 9

Conforter les interdépendances nécessaires entre Libourne et son arrière-pays

Page 11

Pour un développement durable rationnel et construit

Page 14

Des priorités en matière de développement : un territoire qui s'organise et gère ses espaces dans leur diversité

Page 14

Des outils au service des territoires pour que le Pays affirme son identité

Page 22

Identité

page 13

	<u>Document de Déclinaisons</u>	<u>Document d'Orientations</u>
Axe 1 : Valoriser les éléments qui forgent l'identité du Pays autour de Libourne, sa ville centre	Page 14	Page 29
Orientation 1 : Conforter les productions et promouvoir les paysages agricoles dont la vigne est l'élément phare	Page 15	Page 29
Orientation 2 : Favoriser une approche multifonctionnelle et une valorisation dynamique de la forêt	Page 16	Page 30
Orientation 3 : Concevoir une offre structurée autour des activités physiques et des loisirs de pleine nature	Page 17	Page 30
Orientation 4 : Dynamiser le tourisme culturel et viticole	Page 18	Page 30
Orientation 5 : Organiser le développement de la vie culturelle autour de projets identitaires	Page 19	Page 30
Axe 2 : Elaborer des politiques de communication pour renforcer et promouvoir l'identité du territoire	Page 20	Page 31
Orientation 6 : Développer et diffuser une conscience plus forte de l'identité et de la réalité du territoire	Page 21	Page 31
Orientation 7 : Assurer la visibilité du territoire et de ses acteurs depuis l'extérieur	Page 22	Page 32
Orientation 8 : Vers un territoire performant en matière de communication	Page 23	Page 32

Équilibres et Équité page 25

	<u>Document de Déclinaisons</u>	<u>Document d'Orientations</u>
Axe 1 : Maîtriser l'organisation spatiale de l'habitat en répondant au mieux aux besoins de la population et des pôles économiques	Page 26	Page 35
Orientation 1 : Construire à l'échelle du Pays une politique globale du logement s'appuyant sur ses composantes intercommunales	Page 27	Page 35
Orientation 2 : Répondre aux différentes demandes en logement en veillant à la qualité des prestations offertes et à un équilibre des offres entre les différents bassins de vie	Page 28	Page 36
Orientation 3 : Valoriser l'habitat comme axe structurant de la revitalisation des centres-bourgs	Page 29	Page 36
Axe 2 : Équilibrer dans l'espace le développement des activités économiques et mobiliser les ressources humaines	Page 30	Page 37
Orientation 4 : Conforter la vocation de « carrefour » du Pays du Libournais	Page 31	Page 37
Orientation 5 : Réaliser un schéma local de développement économique	Page 32	Page 38
Orientation 6 : Renforcer l'animation économique territoriale en s'appuyant sur des partenariats entre collectivités territoriales et compagnies consulaires	Page 33	Page 38
Orientation 7 : Organiser et accompagner la consolidation de l'offre touristique	Page 34	Page 38

...Équilibres et Équité suite

	Document de Déclinaisons	Document d'Orientations
Axe 3 : Renforcer les services publics et privés, les moderniser et en garantir l'accès par tous sans discrimination	Page 35	Page 39
Orientation 8 : Offrir aux citoyens un accès facile et personnalisé aux services de l'Etat, des collectivités territoriales, du secteur parapublic et du secteur privé	Page 36	Page 39
Orientation 9 : Lutter contre toute forme de discrimination dans la vie quotidienne	Page 37	Page 40
Orientation 10 : Agir pour prévenir tous les risques par des services de qualité	Page 38	Page 40
Orientation 11 : Organiser le maillage de l'accueil, de l'information et de la promotion touristique	Page 39	Page 40
Orientation 12 : Organiser l'action sociale et agir ensemble en mutualisant les moyens	Page 40	Page 40
Orientation 13 : « Parlez-moi d'accueil » : un projet pour l'enfance et la jeunesse	Page 41	Page 41
Axe 4 : Assurer un accès équitable à la connaissance et favoriser l'épanouissement de chacun	Page 42	Page 42
Orientation 14 : Renforcer l'accès à l'orientation, la formation et l'adaptation des ressources humaines	Page 43	Page 42
Orientation 15 : Développer et amplifier les actions d'éducation populaire	Page 44	Page 43
Orientation 16 : Organiser le territoire en pôles de ressources et réseaux de compétences	Page 45	Page 43
Orientation 17 : Mettre en œuvre les outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et développer une utilisation rationnelle de l'énergie	Page 46	Page 43

	<u>Document de Déclinaisons</u>	<u>Document d'Orientations</u>
Axe 1 : Lutter contre toutes les formes d'exclusion	Page 48	Page 47
Orientation 1 : Avoir le courage de s'attaquer à l'illettrisme pour le juguler	Page 49	Page 47
Orientation 2 : Prévenir l'échec scolaire, pérenniser et conforter un dispositif d'insertion à l'échelle du territoire	Page 50	Page 48
Orientation 3 : Développer l'offre de logements adaptés à destination des publics les plus fragilisés	Page 51	Page 48
Orientation 4 : Prendre en compte les besoins des personnes handicapées et améliorer leur intégration à la vie socio-économique	Page 52	Page 48
Axe 2 : Développer la solidarité citoyenne à tous les âges de la vie	Page 53	Page 49
Orientation 5 : Reconnaître les capacités d'expression, de responsabilisation, d'innovation des jeunes	Page 54	Page 49
Orientation 6 : Développer les médiations pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire dignement dans la vie locale	Page 55	Page 50
Orientation 7 : Vieillir en citoyen actif	Page 56	Page 50
Orientation 8 : Valoriser l'apprentissage de la citoyenneté à travers les pratiques sportives et culturelles	Page 57	Page 50

... Solidarité suite

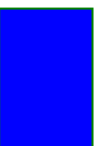
	<u>Document de Déclinaisons</u>	<u>Document d'Orientations</u>
Axe 3 : Prendre en compte les problématiques liées aux souffrances	Page 58	Page 51
Orientation 9 : Accompagner les individus dans leur quête d'identité et de liens sociaux	Page 59	Page 51
Orientation 10 : Apporter des réponses adaptées pour la prise en charge des handicaps lourds	Page 60	Page 51

	<u>Document de Déclinaisons</u>	<u>Document d'Orientations</u>
Axe 1 : Susciter et conforter la performance des activités socio-économiques qui font la singularité du territoire	Page 62	Page 56
Orientation 1 : Optimiser l'image d'excellence des terroirs viticoles	Page 63	Page 56
Orientation 2 : Définir un plan de localisation des zones d'entreprises	Page 64	Page 57
Orientation 3 : Développer les activités de tourisme fluvial	Page 65	Page 57
Orientation 4 : Faire du sport de haut niveau le symbole d'un territoire qui gagne	Page 66	Page 57
Axe 2 : Garantir une gestion optimale de ce qui fonde nos valeurs environnementales	Page 67	Page 58
Orientation 5 : Assurer une gestion intégrée de la ressource en eau	Page 68	Page 58
Orientation 6 : Engager une politique volontariste de qualification et de promotion des paysages	Page 69	Page 59
Orientation 7 : Organiser la gestion des déchets	Page 70	Page 59
Axe 3 : Développer des transversalités et des échanges porteurs d'innovation et de progrès	Page 71	Page 60
Orientation 8 : Accompagner la conduite du projet de territoire d'une gouvernance locale d'excellence	Page 72	Page 60
Orientation 9 : Instituer le réseau pluri-disciplinaire des responsables sociaux locaux	Page 73	Page 60
Orientation 10 : Développer les échanges d'expériences avec d'autres territoires	Page 74	Page 61

Identité

une **R**éalité

à consolider et à affirmer ...



IDENTITE – AXE 1 –

VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE

Les éléments qui définissent et caractérisent le territoire du Pays du Libournais s'inscrivent dans la variété. Déterminés en grande partie par l'histoire et par les Hommes qui s'y sont succédés, ils font plus que jamais partie intégrante du patrimoine des libournais, hérité du passé.

La valorisation des ressources locales est au cœur de la démarche de Pays en Libournais, et elle en est l'illustration la plus caractéristique. Elle s'appuie sur les produits ou les potentialités singulières du territoire : produits du sol, mais également savoir-faire locaux et culture locale qui contribuent à forger, autour de Libourne, une image identitaire, une image de « terroir ».

C'est en même temps, une démarche économique qui nécessite, dans un univers concurrentiel de plus en plus complexe, un repérage précis des créneaux de marché possibles, la définition et la mise en œuvre de stratégies, élaborées dans le respect d'une condition de qualité.

IDENTITE – AXE 1 –

**VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU
PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE**

ORIENTATION 1 :

**CONFORTER LES PRODUCTIONS ET
PROMOUVOIR LES PAYSAGES AGRICOLES
DONT LA VIGNE EST L'ELEMENT PHARE**

1-1

Réaffirmer le rôle des organisations et syndicats professionnels agricoles

1-2

Soutenir les investissements des exploitations

- Définir une stratégie de communication autour de la richesse de la filière viti-vinicole
- Maintenir l'activité d'élevage dans les zones soumises à une forte déprise agricole
- Permettre à l'activité de pêche professionnelle de perdurer et d'exploiter la richesse piscicole du bassin de la rivière Dordogne
- Ouvrir davantage l'agriculture aux enjeux environnementaux, culturels et touristiques

1-3

Reconnaître les missions économiques, sociales et de préservation de l'environnement de l'agriculture

- Accompagner la mise en place des Contrats d'Agriculture Durable
- Encourager les initiatives de reconversion vers l'agriculture biologique
- Encourager les initiatives de production viticole intégrée

**IDENTITE – AXE 1 –
VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU
PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE**

**ORIENTATION 2 :
FAVORISER UNE APPROCHE MULTIFONCTIONNELLE
ET UNE VALORISATION DYNAMIQUE DE LA FORET**

2-1	Améliorer la production sylvicole <ul style="list-style-type: none">- Remettre en état les parcelles et adapter leur taille afin de relancer la production sylvicole- Développer la certification pour certains produits forestiers- Favoriser la diversification des essences dans toute démarche de repeuplement (améliorer la valeur marchande de nos bois)- Développer des modes de valorisation du bois résiduel
2-2	Structurer l'accueil touristique en zone forestière <ul style="list-style-type: none">- Etablir des sites d'accueil pour structurer et encadrer l'accueil du public- Accompagner l'accueil de produits de découverte pédagogiques et Organiser des rencontres thématiques animées- Mettre en réseau les sites d'accueil et de découverte (forestiers et autres)- Impliquer tous les partenaires du développement touristique
2-3	Maintenir et améliorer la qualité environnementale de la forêt <ul style="list-style-type: none">- Maintenir et développer la biodiversité floristique et faunistique (améliorer la valeur patrimoniale de nos bois) et préserver les espaces à forte valeur environnementale (zones humides par exemple)- Promouvoir les paysages forestiers- Développer une gestion cynégétique
2-4	Limiter les risques de conflit d'usage <ul style="list-style-type: none">- Etablir une collaboration plus étroite entre les propriétaires fonciers, les communes et les structures intercommunales- Réglementer l'accès et la fréquentation des voies forestières en fonction des usagers- Réduire les dépôts sauvages en développant les démarches d'information et de sensibilisation

**IDENTITE – AXE 1 –
VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU
PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE**

**ORIENTATION 3 :
CONCEVOIR UNE OFFRE STRUCTUREE AUTOUR DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET DES LOISIRS DE PLEINE
NATURE**

3-1

Inscrire le développement des loisirs touristiques et sportifs dans une démarche d'éducation à l'environnement,

- Développer des activités qui permettent la découverte ludique et dynamique du milieu: animations en forêt, accro-branche, découverte des zones humides, activités nautiques.

3-2

Créer une offre de loisirs ludiques et sportifs notamment à destination des familles avec jeunes enfants

- Développer et animer des produits de bases tels que parcours thématiques, chemins de randonnées, zones de baignade en milieu naturel, activités VTT, itinéraires cyclables, sentiers équestres.
- Installer des structures spécifiques telles que parcs de jeux, glisse, sites de découverte interactifs, « espace sportif mobile »
- Privilégier les projets à caractère multigénérationnel

**IDENTITE – AXE 1 –
VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU
PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE**

**ORIENTATION 4 :
DYNAMISER LE TOURISME CULTUREL ET VITICOLE**

4-1	<p>Développer des programmes festifs et événementiels accessibles à tout public et mettre en synergie les manifestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux attentes en matière d'animations populaires et familiales, aussi bien locales que touristiques - Améliorer les fréquentations en créant un effet réseau
4-2	<p>Mettre en réseau les musées et expositions temporaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instituer des formules passeport avec tarifs incitatifs - Organiser des cycles et des thématiques qui soient incitatifs et apportent de la cohérence - Généraliser des communications collectives, plus efficaces, en mutualisant les moyens
4-3	<p>Développer de nouveaux espaces et consolider les espaces existants qui donnent à voir et à comprendre l'identité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux valoriser l'identité du territoire - S'appuyer sur des structures relais qui peuvent faire bénéficier l'ensemble du territoire de leurs savoir-faire
4-4	<p>Favoriser l'inventaire, la sauvegarde, la valorisation et les actions d'animation du patrimoine bâti, lui donner une meilleure lisibilité, notamment grâce à une signalétique qui renforce l'identité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter les inventaires existants, - Favoriser la mise en valeur par des animations ponctuelles ou permanentes, - Veiller à l'entretien, - Mettre en place une signalétique sur les sites.
4-5	<p>Développer l'utilisation des nouvelles technologies et des modes de visite et de découverte innovants, ludiques, interactifs, mieux adaptés aux attentes des clientèles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les nouvelles technologies sur les sites majeurs de façon à les dynamiser et à séduire des clientèles nouvelles, et notamment les jeunes publics, - Utiliser les nouvelles technologies pour animer le patrimoine diffus et le rendre plus accessible et plus accueillant
4-6	<p>Dans le cadre du tourisme vitivinicole, mais aussi au de-là, développer les visites d'entreprises spécifiques du Libournais, inscrites dans l'histoire et l'économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des entreprises qui reflètent les différentes composantes de l'histoire économique et sociale du territoire - Sauvegarder et valoriser les sites industriels majeurs notamment en terme de patrimoine fluvial - Engager des actions de sensibilisation et de formation auprès des viticulteurs afin de leur permettre de mieux répondre aux attentes des clientèles touristiques

**IDENTITE – AXE 1 –
VALORISER LES ELEMENTS QUI FORGENT L'IDENTITE DU
PAYS AUTOUR DE LIBOURNE, SA VILLE CENTRE**

**ORIENTATION 5 :
ORGANISER LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE CULTURELLE
AUTOUR DE PROJETS IDENTITAIRES**

**5-1 Soutenir et accompagner les projets d'envergure qui seront
proposés sur le territoire, notamment sur l'initiative des réseaux de
compétences**

- Accompagner les pôles de ressources dans l'élaboration de projets collectifs identitaires en cohérence avec leurs actions en matière d'éducation populaire,
- Repérer les projets locaux qui contribueront à renforcer l'identité culturelle du territoire,
- Inciter l'ensemble des partenaires publics ou privés de l'action culturelle à se donner les moyens de soutenir ces projets,
- Considérer ces projets comme des gisements potentiels en matière d'emploi.

5-2 Organiser la construction d'un grand projet culturel collectif

- Réunir les acteurs culturels locaux et leurs réseaux de compétences autour d'un enjeu commun dans l'élaboration d'un grand projet pour le territoire,
- Contribuer à travers ce grand projet à l'acquisition et au partage des savoirs par la population du Pays,
- Donner à ce grand projet la forme d'un espace créatif, muséal, interactif, éducatif, identitaire.

IDENTITE - AXE 2 – ELABORER DES POLITIQUES DE COMMUNICATION POUR RENFORCER ET PROMOUVOIR L'IDENTITE DU TERRITOIRE

A l'instar de la notoriété internationale des vins du Libournais, la recherche d'une « image de marque », d'une « labellisation » libournaise, qui s'appuie sur l'ensemble des éléments qui forgent son identité, doit véhiculer auprès des populations extérieures au territoire, mais aussi en son sein, une image positive, où sont intégrées les notions de préservation, d'innovation et de qualité.

Toutefois, pour que cette démarche serve efficacement le territoire, elle doit s'inscrire dans une stratégie commune et s'appuyer sur des méthodes et des outils partagés. L'objectif est que les communications individuelles participent à la communication de l'ensemble du territoire sans en brouiller la perception. C'est aussi que les informations détenues par les uns et les savoir-faire reconnus à d'autres, soient également partagés et participent à accroître globalement les performances du territoire. Cet enjeu relève de la solidarité du territoire et concerne tous les champs du développement, aussi bien en matière économique qu'en matière sociale ou culturelle.

IDENTITE – AXE 2 – ELABORER DES POLITIQUES DE COMMUNICATION POUR RENFORCER ET PROMOUVOIR L'IDENTITE DU TERRITOIRE	
ORIENTATION 6 : DEVELOPPER ET DIFFUSER UNE CONSCIENCE PLUS FORTE DE L'IDENTITE ET DE LA REALITE DU TERRITOIRE	
6-1	Favoriser la recherche et la vulgarisation historique sur les éléments identitaires de notre territoire <ul style="list-style-type: none"> - Engager une phase de recherche - Développer des actions de communication et de vulgarisation
6-2	Informar la population et les entreprises du territoire sur la nature, les missions et l'action de l'institution Pays et des collectivités qui la composent. <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une stratégie de communication en direction des membres du Syndicat de Pays et du Conseil de Développement. de la population et des entreprises - S'appuyer sur le réseau des techniciens du territoire, ainsi que sur les élus du Pays et les membres du Conseil de Développement pour assurer un rôle de relais vers le territoire
6-3	Mieux se connaître pour mieux communiquer entre acteurs du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et organiser la circulation de l'information à l'échelle du territoire. - Réaliser et diffuser des inventaires des acteurs, - Construire ou activer régulièrement les réseaux locaux
6-4	Observer pour mieux restituer l'information <ul style="list-style-type: none"> - Observer et mettre en perspectives les données observées dans tous les champs du développement - Confier les missions d'observation locale à des acteurs institutionnels du territoire, et renforcer leurs moyens si nécessaire - Donner au Syndicat de Pays le rôle de Centre de Ressources, interface entre les différents niveaux et domaines d'observation, et lieu de synthèse et de diffusion de ces observations.
6-5	Créer des outils adaptés pour faciliter la communication de l'information et placer les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme une nécessité absolue pour tous <ul style="list-style-type: none"> - Créer, à l'échelle du territoire, et selon les domaines, les outils les plus efficaces pour favoriser la diffusion de l'information - Rechercher l'accès le plus large possible au Haut Débit. - Soutenir les actions qui contribueront à la diffusion des pratiques informatiques et de l'utilisation de l'Internet (formation, équipements individuels, mais aussi équipements en infrastructures)
6-6	Un site pour le Pays, un site pour tous: nourrir l'information réciproque tout en diffusant vers l'extérieur une image commune <ul style="list-style-type: none"> - Mettre rapidement à la disposition de l'ensemble des acteurs un site Internet qui soit à la fois source d'information et outil de communication interne et externe. - Accompagner cet outil essentiel des moyens humains nécessaires pour lui permettre de contribuer de manière significative aux progrès du territoire. - Promouvoir sur le territoire le projet "EuroAccessibility" et diffuser une information précise sur les opportunités que cette opération offrira.

**IDENTITE – AXE 2 –
ELABORER DES POLITIQUES DE COMMUNICATION
POUR RENFORCER ET PROMOUVOIR L'IDENTITE DU
TERRITOIRE**

**ORIENTATION 7 :
ASSURER LA VISIBILITE DU TERRITOIRE ET DE SES
ACTEURS DEPUIS L'EXTERIEUR**

7-1

Identifier le Pays pour mieux l'affirmer à l'extérieur : une première cohérence visuelle confortera la cohérence des messages qui émaneront du territoire.

- Adopter un logo, une image, une charte graphique.
- Amener l'ensemble de partenaires locaux, publics et privés, à se l'approprier et à prendre l'habitude de l'utiliser pour s'identifier comme appartenant au Pays du Libournais.

7-2

Parler d'une seule voix: une stratégie de communication institutionnelle portée par le Syndicat de Pays et dans laquelle s'inscriront des stratégies sectorielles

- Produire une information précise et régulière à destination des partenaires extérieurs au territoire sur tous les aspects du Pays.
- Chercher à établir des coopérations avec des partenaires régionaux, nationaux, voire même internationaux.
- Affirmer la mission du Syndicat de Pays pour coordonner et porter la voix du Pays vers l'extérieur
- Inscrire systématiquement les stratégies sectorielles dans le cadre de la politique globale de communication

**IDENTITE – AXE 2 –
ELABORER DES POLITIQUES DE COMMUNICATION
POUR RENFORCER ET PROMOUVOIR L'IDENTITE DU
TERRITOIRE**

**ORIENTATION 8 :
VERS UN TERRITOIRE PERFORMANT EN MATIERE DE
COMMUNICATION**

8-1	Créer une "cellule communication", émanation de l'ensemble des acteurs du territoire (conseil syndical, conseil de développement, structures institutionnelles publiques ou privées, etc.), qui élaborera en complète concertation une stratégie de communication institutionnelle prenant en compte les besoins généraux et sectoriels réels du territoire.
8-2	Confier la mise en œuvre sectorielle de la stratégie ainsi élaborée à telle ou telle structure du territoire en fonction des objectifs recherchés, et des moyens à mobiliser, du secteur d'activité concerné.

Equilibres

et

Equité

*des équilibres pour les **T**erritoires...*

*...de l'équité pour les **H**ommes*

EQUILIBRE ET EQUITE - AXE 1- MAITRISER L'ORGANISATION SPATIALE DE L'HABITAT EN REPOUNDANT AU MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION ET DES POLES ECONOMIQUES

Les besoins en terme d'habitat sont importants et croissants en Libournais sous l'effet de la pression urbaine notamment. Ils concernent des publics divers, et varient en fonction des zones géographiques et des activités qui y sont implantées. Les réponses apportées aujourd'hui s'avèrent très souvent ponctuelles, sans réelle stratégie à des échelles territoriales assez vastes pour permettre une mise en perspective des besoins globaux et de leurs solutions.

Le Pays du Libournais souhaite engager une politique collective de l'habitat, afin que son développement réponde au mieux aux besoins de la population sans nuire à une approche d'aménagement du territoire à long terme. Cet enjeu dépasse la seule question du logement, puisque il a des répercussions importantes sur de larges champs tels que l'économie, l'insertion, le développement des services publics et privés,.... Il joue donc sur l'attractivité des territoires et sur le cadre de vie en général, les espaces publics, les zones de chalandise économique,...

Conscient de ces différents enjeux, le Pays du Libournais entend se mobiliser autour d'une politique et d'actions adaptées aux préoccupations d'équilibre, d'équité, et de mixité des programmes à venir, mais également d'organisation et d'articulation de l'ensemble des collectivités du territoire.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 1 :
MAITRISER L'ORGANISATION SPATIALE DE L'HABITAT EN
REPONDANT AU MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION ET
DES POLES ECONOMIQUES

ORIENTATION 1 :
CONSTRUIRE A L'ECHELLE DU PAYS UNE POLITIQUE
GLOBALE DU LOGEMENT S'APPUYANT SUR SES
COMPOSANTES INTERCOMMUNALES

1-1	Réaliser une étude fine des besoins et des contraintes en matière d'habitat sur le Libournais - Lancer la réalisation d'un P.L.H. - Programme Local de l'habitat
1-2	Accompagner et soutenir la réalisation ou la réactualisation de documents d'urbanisme - Organiser l'offre de conseil aux élus en matière de politiques micro-locales de l'habitat - Accompagner la réalisation puis la gestion des Plans Locaux d'urbanisme (P.L.U.) et des cartes communales à un niveau intercommunal
1-3	Accompagner et soutenir la création d'un dispositif, réseau et/ou centre de ressources, pour mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique décidée - Créer un lieu d'information sur l'offre et la demande, un lieu de centralisation des informations relatives à l'état d'avancement de la politique, de facilitation de la gestion des flux, un lieu ressource sur les politiques habitat des partenaires.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 1
MAITRISER L'ORGANISATION SPATIALE DE L'HABITAT EN
REPOUNDANT AU MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION ET
DES POLES ECONOMIQUES

ORIENTATION 2 :
REPONDRE AUX DIFFERENTES DEMANDES EN LOGEMENT
EN VEILLANT A LA QUALITE DES PRESTATIONS OFFERTES
ET A UN EQUILIBRE DES OFFRES ENTRE LES DIFFERENTS
BASSINS DE VIE

2-1	<p>Développer l'offre de logements sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de nouveaux logements pour soutenir l'insertion de publics spécifiques : jeunes, ménages à faibles ressources, situations d'urgence, personnes handicapées, gens du voyage. - Renforcer les partenariats entre acteurs professionnels (CLLAJ, APEI, APF, GIHP,...) et collectivités locales pour mener l'objectif.
2-2	<p>Organiser le développement de l'accession à la propriété</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une gestion cohérente et maîtrisée du foncier, en relation avec des préoccupations de gestion des réseaux publics collectifs, d'utilisation raisonnée de l'espace et d'intégration environnementale
2-3	<p>Poursuivre les efforts entrepris en matière d'amélioration de la qualité du parc des résidences principales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les démarches de conseils et d'aides financières aux propriétaires en veillant à leur cohérence - Développer toute initiative de lutte contre l'habitat indécent
2-4	<p>Soutenir l'émergence de réponses pilote spécifiques, à destination de publics accueillis temporairement sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la réalisation de projets permettant de concevoir et mettre en œuvre des solutions d'hébergements à destination de publics temporairement accueillis sur le territoire : stagiaires, artistes, chercheurs,...

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 1
MAITRISER L'ORGANISATION SPATIALE DE L'HABITAT EN
REPONDANT AU MIEUX AUX BESOINS DE LA POPULATION ET
DES POLES ECONOMIQUES

ORIENTATION 3 :
VALORISER L'HABITAT COMME AXE STRUCTURANT DE LA
REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

3-1	Soutenir la reconquête du bâti ancien inoccupé à des fins d'habitat durable <ul style="list-style-type: none">- Soutenir toute opération à même de permettre la reconquête de logements vacants ou de bâtiments anciens transformables en logements modernes et décents
3-2	Envisager la réalisation d'opérations urbaines et interurbaines structurantes de qualité <ul style="list-style-type: none">- Miser pour requalifier certains centres-bourgs sur la réalisation d'opérations d'acquisition-amélioration, de démolition-reconstruction ou de construction, via un partenariat entre opérateurs HLM et collectivités locales.- Envisager la réalisation d'un schéma d'armature urbaine à l'échelle du Pays du Libournais, pour identifier par bassins de vie intercommunaux, sur quels bourgs doivent porter les efforts.
3-3	Protéger et valoriser le patrimoine rural <ul style="list-style-type: none">- Favoriser la préservation et de la réhabilitation du patrimoine rural qu'il soit à des fins de logement durable ou d'hébergement touristique.

EQUILIBRE ET EQUITE - AXE 2- EQUILIBRER DANS L'ESPACE LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

Le territoire du Pays du Libournais est caractérisé par sa situation de carrefour, son maillage de bourgs – relais, et sa ville centre. Cette configuration confère au Pays du Libournais une unicité, un caractère singulier, et constitue un atout qu'il importe de préserver. C'est dans cet esprit qu'il convient d'encourager les actions qui permettront au territoire de faire prospérer les échanges et les complémentarités entre la ville-centre et les bourgs, et les bourgs entre eux, dans le respect du rôle de chacun. Dans le contexte de globalisation de l'économie mondiale, les éléments spécifiques rendant possible l'existence d'une identité collective ne peuvent se renforcer, s'épanouir et trouver des nouvelles formes d'expression que s'ils sont associés à d'autres composantes identitaires similaires, autour de projets communs. Cette association renforce la présence et la raison d'être d'une différenciation du Libournais par rapport à d'autres territoires, et conduit à la préciser.

Cet enjeu de toute première importance implique que soit garanti l'accès à des réseaux de communication de qualité, une répartition équilibrée du tissu économique en fonction des potentiels et des caractéristiques des différentes zones du territoire, une adaptation des ressources humaines, une animation économique permettant de corriger les inégalités qui ont pu surgir entre territoire.

La démarche de pays en Libournais est en grande partie basée sur la proximité et la création de liens. Cette proximité – par rapport aux citoyens, aux idées et projets, aux territoires – a permis de repérer, de mieux connaître et de poser un regard nouveau sur les ressources locales du Libournais., et d'imaginer des voies possibles pour les conforter et les mettre en valeur. Promouvoir une image plurielle, différenciée, du Pays du Libournais est finalement la grande valeur ajoutée attendue, dans le contexte de la globalisation. Cette dernière oblige le territoire à s'ouvrir à de multiples dimensions, qu'il n'est pas toujours facile de concilier. Dans ce contexte, la création de liens peut précisément déboucher sur des solutions « à géométrie variable » permettant de conjuguer le local et le global.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 2
EQUILIBRER DANS L'ESPACE LE DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES ECONOMIQUES ET MOBILISER LES RESSOURCES
HUMAINES

ORIENTATION 4 :
CONFORTER LA VOCATION DE « CARREFOUR » DU PAYS
DU LIBOURNAIS

4-1	<p>Opérer un suivi rigoureux des travaux d'amélioration des infrastructures routières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalifier l'axe Dordogne pour en faire le pendant de l'axe autoroutier de la vallée de l'Isle - Mettre en sécurité et rendre accessible à tous la RN.89 pour conforter sa vocation de desserte de proximité - Améliorer l'accessibilité aux échangeurs autoroutiers et l'interconnexion des autoroutes A.89, A.10 et A.62 - Participer au débat national sur le grand contournement de l'agglomération bordelaise
4-2	<p>Œuvrer pour consolider et développer un réseau ferré multiple et performant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaffirmer la nécessité et l'urgence du maintien d'une gare TGV à Libourne dans le contexte de la construction de la ligne à grande vitesse Paris/ Bordeaux/Madrid - Veiller à la stricte réalisation du Programme de Développement Ferroviaire aquitain - Organiser le réseau de desserte ferroviaire du territoire en interconnexion avec les réseaux routiers majeurs
4-3	<p>Développer le potentiel de desserte du Pays du Libournais que représente l'aérodrome de Libourne-Les Artigues-de-Lussac</p>
4-4	<p>Définir une politique des déplacements collectifs au service de la stratégie de développement territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un schéma directeur des déplacements collectifs dans un souci de polarisation du développement des principaux centres urbains autour de lignes de transports collectifs structurants
4-5	<p>Intégrer les techniques de l'information et de la communication comme levier du développement territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et soutenir toutes les initiatives qui concourent à développer les réseaux, notamment haut débit, et la couverture GSM - Renforcer les activités existantes - Exploiter les opportunités nouvelles - Améliorer les services de proximité - Mettre en réseau électronique des acteurs socio-économiques, publics et privés

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 2
EQUILIBRER DANS L'ESPACE LE DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES ECONOMIQUES ET MOBILISER LES RESSOURCES
HUMAINES

ORIENTATION 5 :
REALISER UN SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

5-1 **Faire reconnaître la nécessité d'un schéma de développement commercial spécifique au Pays du Libournais, dans le cadre du futur schéma départemental**

5-2 **Vers une unité retrouvée des centres urbains et de leurs entrées**

- Revaloriser les documents d'urbanisme
- Réserver des espaces d'insertion paysagère
- Repenser les aménagements de bourg

5-3 **Dynamisation du commerce et de l'artisanat de proximité : le F.I.S.A.C., un outil à prendre en compte**

- Réhabiliter et moderniser les locaux et les équipements professionnels : les opérations individuelles à destination des entreprises en milieu rural
- Conserver et fortifier le tissu des entreprises commerciales, artisanales et de services dans les communes de plus de 2.000 habitants : *les opérations urbaines*
- Inciter les communes de moins de 2.000 habitants dans la réhabilitation de leur centre-bourg : les opérations d'aménagement dans les communes rurales
- Consolider les entreprises commerciales et artisanales en se servant du F.I.S.A.C. comme levier de réalisation d'*Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce : O.R.A.C. de Pays*

5-4 **Créer des « maisons des services publics, des initiatives et du droit »**

- Concevoir un accueil et un suivi de proximité des porteurs de projets économiques, à travers la mutualisation des moyens des collectivités locales et des chambres consulaires.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 2
EQUILIBRER DANS L'ESPACE LE DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES ECONOMIQUES ET MOBILISER LES RESSOURCES
HUMAINES

ORIENTATION 6 :

RENFORCER L'ANIMATION ECONOMIQUE TERRITORIALE
EN S'APPUYANT SUR DES PARTENARIATS ENTRE
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET COMPAGNIES
CONSULAIRES

<p>6-1</p>	<p>Déléguer aux chambres consulaires la pleine responsabilité d'insuffler auprès des acteurs économiques une dynamique nouvelle à la mesure des ambitions du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux informer le territoire des évolutions du marché, de la demande, de la concurrence, des besoins de main-d'œuvre, ... à travers la conception d'un observatoire économique - Apporter des conseils précis en matière de restructuration de l'offre en hébergements touristiques - Développer des échanges d'expériences avec d'autres territoires - Associer le système bancaire et améliorer sa connaissance des marchés - Accompagner les porteurs de projets sur le suivi de leur dossier
<p>6-2</p>	<p>Soutenir la création et la transmission d'entreprises, agricoles, artisanales, commerciales et industrielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter le guichet unique de la création d'entreprises - Développer le conseil et le suivi à la création et à la reprise d'entreprise - Dynamiser les dispositifs de transmission - Rétablir et conforter l'image des métiers, notamment manuels, et des savoir-faire
<p>6-3</p>	<p>Séduire les investisseurs dans une logique de diversification des activités économiques locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la prospection d'entreprises en complémentarité des activités existantes - Créer des outils d'accompagnement et de dynamisation des nouvelles implantations - Créer un plan marketing d'accueil d'entreprises
<p>6-3</p>	<p>Encourager l'action collective des acteurs économiques locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une structure associative territoriale, fédération des associations artisanales et commerciales locales - Accompagner et être à l'écoute des chefs d'entreprises tout au long du développement des entreprises - Créer un « club des développeurs »
<p>6-4</p>	<p>Développer le réseau des agents de développement pour la mise en œuvre d'une stratégie globale de territoire</p>

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 2
EQUILIBRER DANS L'ESPACE LE DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES ECONOMIQUES ET MOBILISER LES RESSOURCES
HUMAINES

ORIENTATION 7 :
ORGANISER ET ACCOMPAGNER LA CONSOLIDATION DE
L'OFFRE TOURISTIQUE

7-1	<p>Faire émerger des produits touristiques respectueux de ce que nous sommes et adaptés aux nouveaux modes de consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte pour tous les nouveaux aménagements, l'accessibilité et la compréhension des sites et des activités par le plus grand nombre, y compris le public local, les jeunes publics et les familles, mais aussi les personnes handicapées. - Développer des services et des activités adaptées au court séjour - Encourager dans le cadre d'une démarche qualité la création d'hébergements de caractère, et d'hébergements à destination des familles - Prendre en compte la demande en tourisme individuel et savoir s'adapter aux contraintes qui en découlent - Veiller à la mise en place d'équipements et de services adaptés aux attentes des clientèles, notamment à travers des projets structurants (golf, résidence de tourisme, port fluvial, musée, centre de congrès) - Développer des animations spécifiques selon les publics - Veiller à la souplesse des amplitudes d'ouverture et des politiques tarifaires
7-2	<p>En matière d'hébergements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le soutien à la création d'hébergements ruraux, notamment sur la partie nord du territoire et cela plus particulièrement en matière de gîtes ruraux. - Evaluer l'état du parc d'hôtellerie de plein air du territoire et mener les actions correctives à entreprendre. - Soutenir la modernisation de l'offre en hôtellerie en privilégiant les actions dans les domaines de la formation, de la recherche de financements, de la recherche d'investisseurs extérieurs au territoire, de l'émergence de produits nouveaux, et de la Communication / Promotion.
7-3	<p>En matière de construction de produits touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instituer des cercles de production, à l'échelle du Pays, rassemblant les professionnels du territoire. Ils devront s'appuyer sur la prise en compte de la nature de la demande et être en capacité d'anticiper ses évolutions.

EQUILIBRE ET EQUITE - AXE 3- RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS DISCRIMINATION

Parties intégrantes des valeurs ajoutées que le Libournais peut offrir à ses populations, mais également à ses visiteurs, les services doivent faire l'objet d'une attention toute particulière pour construire un pays à l'écoute des besoins de ses habitants, tout au long de leur vie.

Facteurs d'équité, mais également de qualité de vie sur le territoire, les services contribuent entre autres au maintien et au développement des populations. Ils soulèvent, à ce titre, des questions diverses : pour les utilisateurs, les enjeux de proximité, d'accessibilité et de qualité sont centraux ; pour les prestataires leur efficacité est entre autres, liée à la fréquence de leur utilisation et à l'équilibre global du projet. Parmi les pistes possibles, la mutualisation des moyens est, dans de nombreux cas, une solution efficace pour répondre aux attentes des uns et des autres. L'implication en amont des projets des publics concernés est un gage de réussite et sera recherchée.

Qu'il s'agisse de l'accès garanti pour la population à des prestations sociales de qualité, y compris nouvelles, de l'indispensable veille que le territoire entend mettre en œuvre pour permettre à chacun d'accéder aux biens et aux services sans discrimination, ou bien encore du développement de services connexes à l'activité économique, l'ensemble de ces préoccupations sont au centre d'une politique de cadre de vie et d'accueil au quotidien que le Libournais entend défendre.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES
MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS
DISCRIMINATION

ORIENTATION 8 :

OFFRIR AUX CITOYENS UN ACCES FACILE ET
PERSONNALISE AUX SERVICES DE L'ETAT, DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU SECTEUR PARA-
PUBLIC ET DU SECTEUR PRIVE

8-1

Créer des « maisons des services publics, des initiatives et du droit »

- Permettre aux publics de rencontrer au plus près de leur lieu d'habitation, des représentants des administrations, des organismes para-publics, des services sociaux ou commerciaux
- Développer à partir de ces lieux un accès facilité aux technologies de l'information et de la communication
- Impulser une dynamique de réseau entre les « maisons » et au-delà entre les territoires
- Assurer la complémentarité entre les différents services publics, et les entre les services publics et les services privés

8-2

Anticiper l'influence des évolutions démographique sur les organisations du territoire

- Mettre en place un observatoire de la démographie libournaise laissant entrevoir une prospective territoriale d'aménagement

8-3

Enclencher une démarche qualité associant l'ensemble des acteurs du service public

- Satisfaire les besoins exprimés par les publics en cherchant à se rapprocher le plus possible du « 100% satisfaction »
- Rechercher l'efficience dans la mise en œuvre des services pour lutter contre les gaspillages : fixer des objectifs de progrès en matière de formalisation, de formation, de management, ou de moyens
- Elaborer un processus d'évaluation.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
**RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES
MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS
DISCRIMINATION**

ORIENTATION 9 :
**LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION
DANS LA VIE QUOTIDIENNE**

9-1	Soutenir toute démarche de veille à même d'évaluer et de repérer les situations de discrimination
------------	--

9-2	Mettre en œuvre au regard des situations relevées toute action de sensibilisation, de communication ou de médiation contribuant à leur régularisation
------------	--

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
**RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES
 MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS
 DISCRIMINATION**

ORIENTATION 10 :
**AGIR POUR PREVENIR TOUS LES RISQUES PAR DES
 SERVICES DE QUALITE**

<p>10-1</p>	<p>Mettre en œuvre à des échelles intercommunales appropriées des schémas d'organisation des secours pour les cas d'incidents majeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser ces schémas - Les faire connaître auprès des responsables locaux et des citoyens - S'attacher à conserver des services de secours de qualité - Développer les prises de consciences, favoriser les apprentissages des gestes qui sauvent
<p>10-2</p>	<p>Soutenir toute initiative permettant le développement de la prévention routière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les projets des jeunes dans ce domaine - Mise en œuvre des partenaires avec les entreprises et la Prévention Routière, afin d'instaurer un espace de formation continu de la Sécurité et de la Prévention, notamment dans le domaine de la circulation, piétons, deux roues, automobile, ouvert aux jeunes et aux adultes, aux parents, aux éducateurs, aux entreprises - Développer des activités ou des ateliers permettant la formation au respect et la sauvegarde des autres et de soi
<p>10-3</p>	<p>Soutenir toute initiative permettant la sauvegarde des productions agricoles, et favoriser la concertation sur les risques industriels potentiels, présents et à venir</p>
<p>10-4</p>	<p>Appréhender les risques liés aux cavités souterraines, naturelles ou anthropiques, afin d'éviter toute installation à risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de cartographie, de fiches communales - Instituer des espaces de protection

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS DISCRIMINATION

ORIENTATION 11 :
ORGANISER LE MAILLAGE DE L'ACCUEIL, DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION TOURISTIQUE

11-1	<p>Organiser le maillage des OTSI en cohérence avec les nouveaux schémas intercommunaux et en appliquant la loi "Mouly"</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir clairement les conditions d'exercice de la compétence tourisme par chacune des collectivités locales du territoire (transfert, délégation, régie directe)- Inscrire les objectifs de la mission déléguée dans une convention entre la collectivité et l'office de tourisme concerné- Garantir les moyens financiers, techniques et humains nécessaires pour leur réalisation.
11-2	<p>Définir les relations des OTSI avec le Pays et les missions de chacun</p> <ul style="list-style-type: none">- Elaborer en commun les stratégies de développement et de promotion- Respecter les enjeux de chacune des collectivités.- Désigner le Syndicat de Pays comme porteur des actions relevant de l'échelle du Pays, en partenariat étroit avec les offices de tourisme.- Etablir des règles de bonne information réciproque
11-3	<p>Redéfinir la place et le rôle de l'union des OTSI du Pays du Libournais</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser le réseau des offices de tourisme pour faciliter la réalisation des objectifs du Pays- Maintenir le rôle moteur de l'union des OTSI du Pays du Libournais dans l'animation de ce réseau afin d'inscrire le Pays en bonne place dans le réseau des OTSI girondins et aquitains.
11-4	<p>Garantir la qualité du service d'accueil, d'information et de promotion</p> <ul style="list-style-type: none">- Professionnaliser les emplois dans les offices de tourisme- Rechercher leur pérennisation- Proposer des conditions de travail qui facilitent la stabilité des personnels

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES
MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS
DISCRIMINATION

ORIENTATION 12 :
ORGANISER L'ACTION SOCIALE ET AGIR ENSEMBLE EN
MUTUALISANT LES MOYENS

12-1

Inciter au regroupement des Centres Communaux d'Actions Sociales en Centres Intercommunaux d'Actions Sociales

- Rechercher l'efficacité dans le traitement des urgences sociales
- Réaliser des économies d'échelle
- Favoriser la professionnalisation et la formation des personnels

12-2

Bâtir des relations modernes et efficaces avec les Centres Médicaux Sociaux, les partenaires locaux et départementaux

12-3

Imaginer un dispositif local de promotion sociale innovant, autour du concept « centre social », où le citoyen est acteur

- Mettre en place une plate-forme, lieu référence, d'écoute, d'animation, associant les partenaires sociaux et tous les publics
- Engager les citoyens dans une implication collective de recherche de solutions visant à réduire les problématiques d'isolement, d'ignorance, de souffrance
- Renforcer, imaginer et proposer des politiques et des actions éducatives, sociales, culturelles ou économiques, facteurs de progrès social, au regard des aspirations de la jeunesse, du renforcement de la parentalité (familles mono-parentales)

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 3
**RENFORCER LES SERVICES PUBLICS ET PRIVES, LES
MODERNISER ET EN GARANTIR L'ACCES POUR TOUS SANS
DISCRIMINATION**

ORIENTATION 13 :
**« PARLEZ-MOI D'ACCUEIL » : UN PROJET POUR L'ENFANCE ET LA
JEUNESSE**

13-1	<p>Promouvoir une réflexion sur l'enfance et la jeunesse dans chaque intercommunalité</p> <ul style="list-style-type: none">- Encourager chaque intercommunalité à se doter de la compétence nécessaire- Diagnostiquer et renforcer les services existants (crèches, Centres de Loisirs Sans Hébergement, Point Rencontre Jeunes) évaluer les besoins exprimés- Imaginer des solutions de proximité appropriées, dans une large concertation (élus, CAF, parents, ...) et dans le cadre de contrats enfance et de contrats temps libre- Encourager en priorité les projets qui favorisent l'accueil des jeunes enfants des femmes sans emploi
13-2	<p>Former des professionnels et mettre en place l'animation des outils, en impliquant dans la durée les parents et les associations aux côtés des collectivités locales</p>

EQUILIBRE ET EQUITE - AXE 4- ASSURER UN ACCES EQUITABLE A LA CONNAISSANCE ET FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

La vie de tous et de chacun en Libournais, comme ailleurs, débute par des apprentissages et se poursuit par des découvertes, des approfondissements, des contacts, des échanges. Si cette dimension n'a en soi rien de typiquement local, le Libournais entend affirmer et travailler ses ressources en la matière pour d'une part les rendre cohérents et efficaces avec d'autres d'aspects du développement local, mais aussi pour potentialiser les acquis actuels au profit tant de l'individu que du territoire dans sa globalité. C'est la raison pour laquelle il importe de mettre en œuvre les actions qui préserveront l'accessibilité aux services d'enseignement, qui donneront à chacun des chances égales de pratiquer des activités culturelles, de développer ses connaissances, et de partager ses compétences, qui impulseront des pratiques nouvelles en matière de préservation et de gestions des ressources naturelles afin de transmettre aux générations futures des possibilités réelles de répondre à leurs besoins.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 4
ASSURER UN ACCES EQUITABLE A LA CONNAISSANCE ET FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

ORIENTATION 14 :
RENFORCER L'ACCES A L'ORIENTATION, LA FORMATION ET L'ADAPTATION DES RESSOURCES HUMAINES

14-1	<p>L'orientation scolaire et professionnelle est l'affaire de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer un dialogue permanent entre les professeurs, les élèves, les familles, les conseillers d'orientation psychologues, les chefs d'établissements et les entreprises - Fortifier et moderniser les permanences d'orientation (Centres d'Information et d'Orientation, ...) et les outils mis à disposition - Développer les initiatives de découverte des métiers, type plate-forme, et l'accueil en entreprises - Permettre aux jeunes et aux parents d'acquérir des connaissances sur les goûts et les capacités, les systèmes de formation, les métiers
14-2	<p>Créer un espace d'excellence des savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe de réflexion réunissant l'ensemble des acteurs de la formation intervenant sur le Libournais - Réaliser un espace majeur de formations initiales, en lien avec un espace d'accueil d'entreprises de premier plan, permettant d'entrevoir une professionnalisation des cursus - Communiquer sur les cursus de formations accessibles localement aux populations libournaises
14-3	<p>Mise en place d'un espace de formation moderne et modulable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un espace dédié à la formation continue et à l'apprentissage, pendant de l'espace dédié à la formation initiale - Mettre en relation les jeunes libournais avec les entreprises locales, à travers des manifestations et contacts réguliers (forums des métiers, visites d'entreprises, stages, ...) - Soutenir l'accès aux formations destinées aux acteurs du territoire, notamment dans le cadre du Plan Régional de Développement des Formations (chefs d'entreprise et salariés, bénévoles, ...).
14-4	<p>Structurer et fédérer l'emploi au niveau des besoins exprimés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les initiatives de groupements d'employeurs - Faciliter la mise en œuvre, pour les cadres seniors, de temps partagés entre entreprises, et favoriser la transmission des savoir-faire
14-5	<p>Valider les acquis des expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la reconnaissance des compétences des salariés libournais non diplômés - Mobiliser les organismes de formations et l'ensemble des partenaires publics et para-publics pour mieux répondre aux besoins du territoire - Encourager le développement de nouvelles formations sur le territoire favorisant l'accueil d'étudiants et de stagiaires

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 4
ASSURER UN ACCES EQUITABLE A LA CONNAISSANCE ET FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

ORIENTATION 15 :
DEVELOPPER ET AMPLIFIER LES ACTIONS D'EDUCATION POPULAIRE

15-1

Répondre à un besoin fort du territoire en terme d'épanouissement personnel pour le public le plus vaste possible, et notamment le jeune public, y compris hors du temps scolaire.

- Consolider et développer sur l'ensemble du territoire le tissu culturel riche, composé de lieux et de services, de pratiques individuels ou groupés en associations, d'artistes professionnels, de publics divers et aux attentes multiples.
- Construire des passerelles entre les outils professionnels et amateurs.
- Développer la sensibilisation, l'apprentissage, la mobilisation autour de pratiques culturelles ouvertes au plus grand nombre, ainsi que l'épanouissement et l'expression de la créativité présente en chacun,
- Veiller à l'accessibilité des équipements et des activités au plus grand nombre
- Initier de nouvelles pratiques, notamment de nouvelles pratiques culturelles familiales, dans une démarche de proximité et dans une certaine régularité
- Encourager la mutualisation des moyens, mettre en réseaux et développer les outils de service public et d'intérêt général dans le domaine culturel pour créer une offre culturelle qui bénéficie à toutes les communes du territoire
- Appuyer la politique d'Education Populaire sur des partenaires locaux et départementaux reconnus, tels que la Ligue de l'Enseignement et l'ID.D.A.C.

15-2

Contribuer à la construction ou au rétablissement du lien social

- Faciliter la transmission et le partage des valeurs patrimoniales et culturelles
- Mettre en place les interfaces nécessaires au développement des coopérations entre, d'une part les enseignants du territoire, et d'autre part les outils culturels publics ou associatifs
- Prendre en compte la mobilité toujours croissante des populations qui induit des alliances de cultures différentes, et veiller à ce que les actions culturelles recherchent toujours la cohésion et l'enrichissement mutuel
- Mettre en oeuvre les conditions permettant le développement de pratiques nouvelles, qui activent des liens de personne à personne
- Replacer les jeunes au cœur de l'action culturelle, et pour cela rendre leur présence sur le territoire réelle et durable
- S'attacher à n'oublier aucun public.

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 4
ASSURER UN ACCES EQUITABLE A LA CONNAISSANCE ET FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

ORIENTATION 16 :
ORGANISER LE TERRITOIRE EN POLES DE RESSOURCES ET RESEAUX DE COMPETENCES

16-1

Construire des réseaux de compétences, fondés sur le partage de compétences et d'expériences, animés par des référents, ou têtes de réseau, et facilitant l'accueil d'artistes et de projets artistiques.

- Partager les compétences et les expériences entre acteurs publics et privés de la vie culturelle, et favoriser les échanges transversaux et la communication entre les différentes disciplines
- Constituer un Pôle de Ressources ou Réseau de Compétences pour chaque volet de l'activité culturelle du territoire, en préciser les missions, et imaginer une organisation et un mode de fonctionnement adapté en fonction de la thématique
- S'appuyer sur des référents, ou têtes de réseau, désignés par les membres du Pôle de Ressources
- A terme, mettre en place sur le territoire du Pays au moins 5 pôles de ressources : 1. Patrimoine (Histoire / Architecture / Ethnologie/ Paysages), 2. Écrit (Lecture / Ecriture), 3. Arts plastiques et métiers d'art (Peinture / Sculpture / Métiers d'Arts), 4. Image, son et nouvelles technologies (Photographie / Cinéma / Multimédia), 5. Arts de scène, de la piste et de la rue (Théâtre / Contes / Mîmes / Danses/ Cirques / Arts de la rue / Musiques).

16-2

Assurer un lien entre ces réseaux et garantir une cohérence des actions à l'échelle du Pays

- Développer du conseil aux communautés de communes et aux associations en matière d'action culturelle
- Associer les collectivités, le Pays et l'antenne locale de l'IDDAC dans ces actions de coordinations

EQUILIBRES ET EQUITE – AXE 4
ASSURER UN ACCES EQUITABLE A LA CONNAISSANCE ET FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

ORIENTATION 17 :
METTRE EN ŒUVRE LES OUTILS DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPER UNE UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE

17-1

Construire la politique d'Education à l'Environnement

- Concevoir, en fonction des espaces, des projets et actions locales concrètes conformant aux orientations du Pays du Libournais en matière d'environnement
- Soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre de ces actions
- Développer des réseaux d'acteurs à l'échelle du Pays et faire participer l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle d'éducation à l'environnement (communauté éducative, organismes de formation et d'éducation populaire, bénévoles,...)
- Développer un lieu ou des lieux de ressources pour diffuser et échanger les connaissances
- Doter le Pays d'outils de communication (annuaire des acteurs de l'Environnement, développement et utilisation des NTIC, revues, débats, ...)

17-2

Développer une utilisation rationnelle de l'énergie

- Fournir l'énergie la mieux adaptée pour la meilleure efficacité énergétique et les pollutions les plus réduites
- Développer l'exemplarité au sein des collectivités territoriales en matière de politiques énergétiques, à la fois par leur rôle de prescripteurs pour les équipements publics et pour leur rôle d'entraînement vis à vis des habitants et des entreprises du territoire.
- Soutenir les initiatives locales visant le développement socio-économique par la production et l'utilisation rationnelle de l'énergie.



Solida^{ri}té

« toute **E**xclusion
constitue un appauvrissement
pour l'ensemble de la société »

SOLIDARITE - AXE 1- **LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION**

La notion d'« exclusion », qui se veut différente de celle de « pauvreté », s'est imposée à la fin des années 80 face à l'apparition de nouvelles formes de détresse sociale dans un contexte de croissance économique et d'amélioration de la compétitivité des territoires. Ces nouvelles formes de détresse sociale sont le produit de processus socio-économiques auquel s'ajoute, chez les personnes les plus fragilisées, une dégradation des liens d'appartenance, donc une carence de liens sociaux, de repères et de statut.

Le Pays n'entend pas que le « I » d'insertion devienne le « I » d'impossibilité ou d'improbabilité durable ! Les enjeux sont graves. Le Pays doit relever le défi en apportant tout son appui à la Commission Locale d'Insertion ainsi qu'aux autres services et associations d'insertion ou d'actions sociales. Plusieurs urgences se posent, en particulier le logement et le transport, sans lesquels les situations d'exclusions perdurent et s'aggravent, entraînant plus encore, sur le plan de la santé, des dégradations psychologiques et psychiques, faute de ne pouvoir être traitées rapidement du fait d'un nombre insuffisant de spécialistes sur notre territoire. Mais plus que tout, la lutte contre l'échec scolaire doit être affirmée comme la priorité.

SOLIDARITE – AXE 1 – LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION	
ORIENTATION 1 : Avoir le courage de s'attaquer à l'illettrisme pour le juguler	
1-1	Engager une mobilisation et une concertation générale de tous les acteurs éducatifs et économiques - Mise en place d'un groupe d'experts pour mieux comprendre ce fléau social et en combattre les causes
1-2	Agir par des actions de prévention - dans le cadre des apprentissages scolaires : activités périscolaires, zones d'éducation prioritaires, bibliothèques - dans le cadre des apprentissages et des pratiques professionnelles (repérage des personnes touchées par l'illettrisme) - dans le cadre des activités sociales et culturelles
1-3	Insérer les acteurs locaux au réseau des correspondants administratifs départementaux : Centre Ressource Illétrisme



**SOLIDARITE – AXE 1 –
LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION**

**ORIENTATION 2 :
PREVENIR L'ECHEC SCOLAIRE
PERENNISER ET CONFORTER UN DISPOSITIF D'INSERTION
A L'ECHELLE DU TERRITOIRE**

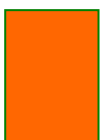
2-1	Mobiliser et mettre en œuvre les acteurs et les moyens concourant à réduire l'échec scolaire
2-2	<p>S'appuyer sur les outils d'insertion ayant compétence à agir sur l'ensemble du territoire, en particulier la Mission Locale du Libournais, le Plan Local d'Insertion par l'Economique (P.L.I.E.) du Libournais, la Commission Locale d'Insertion (C.L.I.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour répondre aux demandes d'aide (logement, orientation, formation,...) - pour concevoir avec les partenaires de nouvelles solutions de proximité adaptées, individuelles ou collectives - pour suivre l'évolution des problématiques d'insertion sur le territoire, à l'échelle des intercommunalités - pour aider tous les responsables sociaux économiques et politiques, à comprendre et à s'impliquer dans ce dispositif
2-3	D'une façon générale, favoriser toute action (sociale, culturelle, économique ou éducative) qui permette à chacun de se projeter dans l'avenir, d'imaginer et de construire son futur

**SOLIDARITE – AXE 1 –
LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION**

**ORIENTATION 3 :
DEVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTES A
DESTINATION DES PUBLICS LES PLUS FRAGILISES**

3-1 **Création de logements pour soutenir l'insertion de publics spécifiques : ménages à très faibles ressources, situations d'urgence, personnes handicapées, jeunes en situation de rupture familiale.**

3-2 **Soutenir les associations qui gèrent les logements d'urgence et assurent l'accompagnement social des personnes qui en bénéficient**



**SOLIDARITE – AXE 1 –
LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION**

**ORIENTATION 4 :
PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES PERSONNES
HANDICAPEES ET AMELIORER LEUR INTEGRATION A LA
VIE SOCIO-ECONOMIQUE**

4-1	Veiller à la résolution des problèmes d'accessibilité
4-2	Accompagner la mise en place d'un collectif associatif
4-3	Rompre l'isolement <ul style="list-style-type: none">- Développer simultanément les nouvelles technologies et les solidarités de proximité- Rendre l'information plus facile d'accès- Consolider un réseau de personnes relais- Mieux informer les employeurs potentiels
4-4	Favoriser l'insertion professionnelle <ul style="list-style-type: none">- Faciliter l'accès aux emplois en milieu non protégé- Développer les formations pré-qualifiantes- Réduire les freins à la formation- Sensibiliser les entreprises
4-5	Développer les services de transport adaptés
4-6	Développer et mieux organiser les services de soins à domicile

SOLIDARITE - AXE 2 – DEVELOPPER LA SOLIDARITE CITOYENNE A TOUS LES AGES DE LA VIE

*L*a lutte contre l'exclusion sociale dépasse le cadre d'actions ponctuelles, réalisées par des services spécialisés, et qui s'inscrivent dans une approche générale du développement territorial. Conçues pour répondre aux besoins spécifiques de certaines couches de la population, les politiques sociales mises en œuvre ces trente dernières années, s'avèrent insuffisantes, maintenant que la lutte contre l'exclusion sociale est devenue un enjeu pour la revitalisation et le développement du Pays du Libournais.

Des actions innovatrices sont à rechercher, ouvrant en quelque sorte la voie, puisqu'elles se démarquent des approches traditionnelles relevant de l'assistance, pour s'inscrire dans une conception plus vaste du développement.

Dans un contexte de polarisation sociale, il est bon que dorénavant s'entrevoit, parallèlement à une action de développement à l'échelle du Libournais, une consolidation des liens sociaux. L'objectif est ici de rompre avec les pratiques de classification des individus, en s'attachant aux capacités collectives de mise en valeur de toutes les ressources humaines et compétences présentes sur le territoire. Cela suppose une mobilisation partagée autour de stratégies faisant la place à chacun et valorisant les spécificités et les différences – dans cette perspective en effet, les différences ethniques, de sexe, d'âge, de formation, de caractère, ... - ne sont plus sources d'exclusion mais d'enrichissement.

**SOLIDARITE – AXE 2 –
DEVELOPPER LA SOLIDARITE CITOYENNE A TOUS LES
AGES DE LA VIE**

**ORIENTATION 5 :
RECONNAITRE LES CAPACITES D'EXPRESSION,
DE RESPONSABILISATION, D'INNOVATION DES JEUNES**

5-1	Recueillir l'expression des jeunes et promouvoir leur citoyenneté <ul style="list-style-type: none">- Donner l'opportunité aux jeunes de s'investir dans la vie de la commune et dans la modernisation du secteur associatif local- Leur ouvrir l'accès aux outils et aux réseaux de communication (site Internet, journal, ...), pour amplifier leur parole et enrichir leur vision du monde- S'appuyer sur la mise en réseau des structures jeunesse (Points Rencontre Jeunes, Bureaux d'Information Jeunesse, Points Rencontre et Information Jeunesse)
5-2	Réussir la Charte avec les jeunes <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre les orientations de la Charte en valorisant , auprès des partenaires intercommunaux ou associatifs, la place que la jeunesse doit y occuper- Permettre aux jeunes de participer activement à la vie locale, en devenant moteur et animateur de réseaux
5-3	Aider les jeunes à devenir acteur de leur vie : « Bouge ton Pays ! » <ul style="list-style-type: none">- Soutenir la Mission Locale du Libournais pour aider les jeunes à monter et défendre leurs projets- Pérenniser cette action dans la mise en place d'une école de projets, associant tous les partenaires locaux

**SOLIDARITE – AXE 2 –
DEVELOPPER LA SOLIDARITE CITOYENNE A TOUS LES
AGES DE LA VIE**

**ORIENTATION 6 :
DEVELOPPER LES MEDIATIONS POUR PERMETTRE AU
PLUS GRAND NOMBRE DE S'INSCRIRE DIGNEMENT DANS
LA VIE LOCALE**

6-1	Instituer des réseaux de médiations familiale et citoyenne <ul style="list-style-type: none">- Expérimenter en partenariat avec les intercommunalités, les établissements scolaires, les communes ou quartiers, les partenaires sociaux, la mise en œuvre de médiations, pour, suivant les résultats en promouvoir l'extension et le développement- Proposer suivant les terrains d'expérimentation, les formations adéquates, encadrées par des professionnels, à toute personne volontaire et motivée par ce projet citoyen
6-2	Requalifier les parents pour une « parentalité » retrouvée <ul style="list-style-type: none">- Apporter un soutien psychologique aux parents pour leur permettre de mieux gérer les conflits familiaux, latents ou avérés- Proposer des appuis et des clés pour aider les parents à comprendre les messages comportementaux de leurs enfants, pour favoriser leur progression, leur donner les moyens de s'affirmer et de retrouver confiance en eux et en leur avenir- Mettre en place un dispositif regroupant l'ensemble des responsables médico-sociaux, afin de constituer un réseau de professionnels en capacité d'agir auprès des parents (éducation, logement, sauvegarde de leur responsabilité et de leur image)- Créer des lieux de proximité pour l'accueil de jour ou de nuit, pour l'accueil temporaire ou d'urgence, espaces de rencontre et de paroles entre les travailleurs sociaux et les parents

**SOLIDARITE – AXE 2 –
DEVELOPPER LA SOLIDARITE CITOYENNE
A TOUS LES AGES DE LA VIE**

**ORIENTATION 7 :
VIEILLIR EN CITOYEN ACTIF**

7-1	<p>Favoriser les pratiques intergénérationnelles et affirmer la place des personnes âgées dans la vie collective</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux côtés de services éducatif, culturel, sportif, jeunesse, pour transmettre des savoirs, pour aider au fonctionnement, pour parrainer des jeunes, pour échanger des histoires et des savoirs - dans le cadre scolaire, pour l'apprentissage de la lecture (réseau « Lire et Faire lire »), pour l'aide aux devoirs, ou encore la découverte et la compréhension des sciences et techniques, ... - dans le cadre d'actions de solidarité ou dans la mise en œuvre de manifestations et d'événementiels locaux - pour la recherche, la valorisation et la diffusion des identités et de l'histoire locale
7-2	<p>Mettre en place un Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique (C.L.I.C.) du Libournais, et en confier l'animation à un opérateur libournais, compétent et agréé</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour répondre aux besoins des personnes âgées et/ou à mobilité réduite ou de leurs familles - pour coordonner l'action des interventions des services publics ou privés d'aide à domicile, et de tout autre service spécialisé (santé et transport) - pour organiser la mise en place des concertations et du suivi de l'évaluation des actions en faveur des personnes âgées - pour étudier et proposer les services qui manquent sur le territoire
7-3	<p>Rechercher les réponses adaptées ou spécialisées en matière d'accueil des personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des structures d'accueil, publiques ou privées, répondant aux attentes locales et tenant compte du Schéma départemental gériatrique - créer des accueils temporaires - développer le réseau des Familles d'accueil, dans le respect strict de la réglementation

**SOLIDARITE – AXE 2 –
DEVELOPPER LA SOLIDARITE CITOYENNE A TOUS LES
AGES DE LA VIE**

**ORIENTATION 8 :
VALORISER L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE A
TRAVERS LES PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES**

8-1

Intégrer les valeurs du monde associatif, sportif ou culturel, et de leurs fonctions dans la mise en œuvre des orientations du Pays

- Au nom de ses valeurs sociales, éducatives et culturelles, la vie associative est un facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences, de respect d'autrui et pour certaines pratiques de découverte de l'environnement et de sensibilisation au respect des milieux naturels et patrimoniaux
- Encourager la pratique des activités physiques et culturelles des personnes handicapées, comme moyen significatif de réhabilitation, de rééducation, d'intégration sociale et d'épanouissement individuel

8-2

Réaffirmer le rôle de premier ordre des associations sportives et culturelles

- Organiser et promouvoir la pratique des disciplines sportives et activités culturelles, sur la base d'un fonctionnement démocratique et transparent
- Assurer la solidarité entre les différents niveaux de pratiques, à travers notamment le soutien des amateurs, l'égalité d'accès, la formation et l'insertion des jeunes et la protection de la santé
- Assurer la cohésion associative et la démocratie participative à travers un mode d'organisation qui favorise la responsabilisation collective
- Favoriser la mise en réseau des associations sportives et culturelles

SOLIDARITE - AXE 3 - PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES LIEES AUX SOUFFRANCES

L'exclusion ou les accidents de la vie peuvent déstabiliser un individu dans son fonctionnement et dans l'image qu'il peut avoir de lui-même. Cette souffrance relève de l'intériorisation de la rupture du lien social et de la non reconnaissance par les autres. Elle ne relève pas toujours et d'abord de la pathologie mentale, mais plutôt du registre de la non communication.

Dans les modèles culturels qui sont les nôtres, la réussite sociale est le facteur clé de la structuration de notre personnalité. Aussi, comment permettre à une personne en difficulté de ne pas sombrer ? Quelle place dans notre monde pour ceux qui ont raté leur parcours de distinction sociale ?

Au-delà des réponses que constituent les permanences de psychologues pour les bénéficiaires et les travailleurs sociaux dans les services d'insertion, ou des spécialistes dans les secteurs publics et privés, tous ayant souvent à traiter des états dépressifs ou des conduites addictives, il reste qu'en Libournais, ces dispositifs ne permettent pas un accueil rapide des bénéficiaires de l'insertion, les fragilisant ainsi par l'aggravation de leur état du fait de la durée et de la perte de motivation à se faire examiner. Aujourd'hui, de nombreuses expériences intéressantes « d'actions collectives » se multiplient dans les services sociaux territoriaux.

**SOLIDARITE – AXE 3 –
PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES LIEES AUX
SOUFFRANCES**

**ORIENTATION 9:
ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS DANS LEUR QUETE
D'IDENTITE ET DE LIENS SOCIAUX**

9-1	Améliorer les dispositifs d'accueil et réduire les temps d'attente pour consultation auprès d'un spécialiste, public ou privé (psychologue ou psychiatre)
9-2	Imaginer et mettre en œuvre des microprojets d'animation ou d'économie solidaire, alternatives à la psychiatrie, qui constituent des formes d'action sociale très bénéfiques pour les personnes isolées ou en souffrance, et qui les aident à retrouver les liens perdus

**SOLIDARITE – AXE 3 –
PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES
LIEES AUX SOUFFRANCES**

**ORIENTATION 10:
APPORTER DES REPONSES ADAPTEES
POUR LA PRISE EN CHARGE DES HANDICAPS LOURDS**

10-1	Evaluer les besoins du territoire en matière d'accueil (hébergement et accompagnement)
-------------	---

10-2	Créer des sites d'accueil répondant aux besoins décelés
-------------	--



Excellence

aller jusqu'au bout de ses **V**ertus

EXCELLENCE - AXE 1- SUSCITER ET CONFORTER LA PERFORMANCE DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES QUI FONT LA SINGULARITE DU TERRITOIRE

A *l'image d'une viticulture d'exception, née d'une formidable ressource, où s'exercent diverses influences bienfaitrices, les activités économiques ont peut-être, en Libournais, plus de chance qu'ailleurs de s'épanouir. Cette perspective de la réussite, le territoire la doit au potentiel, au dynamisme et au savoir-faire de ses entreprises.*

Cependant, au-delà de ses fortunes, le Pays du Libournais se démarque également par la volonté de ceux qui font le développement économique, d'aller de l'avant. Qu'ils soient dirigeants, cadres, employés ou élus, fonctionnaires, techniciens, c'est la motivation, la passion d'entreprendre des libournais qui caractérise ce territoire d'excellence.

L'objectif du Pays du Libournais est précisément, au vu des atouts dont il dispose, de justifier et d'affirmer, à l'ensemble des acteurs économiques régionaux, présents ou potentiels, cette ferveur susceptible de lui permettre de relever les défis des décennies à venir.

A son niveau, le sport de haut niveau représente l'excellence sportive du territoire. En matière de pratiques sportives, le Libournais se distingue, aussi bien par le nombre et la qualité de ses équipements et de ses sites de pratiques, que par le nombre de pratiquants dans les clubs sportifs, ou que par la diversité des disciplines pratiquées. Le Libournais aime le sport, tous les sports. Les résultats obtenus par les sportifs libournais, quelque soit les niveaux de compétition sont l'incarnation de cette dynamique du succès.

<p>EXCELLENCE – AXE 1 – SUSCITER ET CONFORTER LA PERFORMANCE DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES QUI FONT LA SINGULARITE DU TERRITOIRE</p>	
<p>ORIENTATION 1 : OPTIMISER L'IMAGE D'EXCELLENCE DES TERROIRS VITICOLES</p>	
1-1	<p>Développer les synergies interentreprises autour de l'affirmation et de la reconnaissance d'un « Système Productif Local » du vin</p>
1-2	<p>Attirer et fédérer les entreprises emblématiques du Libournais autour de la notion de territoire et d'un programme d'actions commun</p>

**EXCELLENCE – AXE 1 –
SUSCITER ET CONFORTER LA PERFORMANCE DES
ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES QUI FONT LA SINGULARITE
DU TERRITOIRE**

**ORIENTATION 2 :
DEFINIR UN PLAN DE LOCALISATION DES ZONES
D'ENTREPRISES**

2-1	Réalisation d'une étude de faisabilité et de positionnement des zones d'activités structurantes du Pays du Libournais <ul style="list-style-type: none">- Valider la faisabilité économique d'une zone d'envergure, et définir son positionnement géographique et économique, en complémentarité de 2/3 autres sites- Déterminer les caractéristiques souhaitables des zones d'activités- Formuler des recommandations sur le plan de la commercialisation de la zone d'activité d'envergure
2-2	Réalisation et aménagements des zones d'activités dites structurantes
2-3	Réaffirmation du rôle central des zones d'activités de proximité
2-4	Soutenir la création d'infrastructures d'accueil d'entreprises connexes <ul style="list-style-type: none">- Création d'une bourse de l'immobilier d'entreprises- Développer l'offre de pépinières d'entreprises en respectant les équilibres territoriaux

**EXCELLENCE – AXE 1 –
SUSCITER ET CONFORTER LA PERFORMANCE DES
ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES QUI FONT LA SINGULARITE
DU TERRITOIRE**

**ORIENTATION 3 :
DEVELOPPER LES ACTIVITES DE TOURISME FLUVIAL**

3-1	Développer une image touristique enrichie par les espaces fluviaux <ul style="list-style-type: none">- Emettre un signal fort en terme d'image à l'attention de nouvelles clientèles- S'appuyer sur quelques animations ou équipements structurants
3-2	Construire des produits touristiques pensés et organisés comme des contrepoints au tourisme viticole et patrimonial, sans entrer en concurrence avec lui <ul style="list-style-type: none">- S'appuyer sur les richesses naturelles et culturelles du territoire qui fondent son identité- Imaginer des produits dynamiques qui répondent aux attentes de clientèles- Rechercher la complémentarité avec l'offre en tourisme viticole et culturel
3-3	S'appuyer sur les études pré-opérationnelles déjà réalisées par l'Agence Départementale de Développement du Tourisme Fluvial <ul style="list-style-type: none">- Entrer immédiatement dans une phase opérationnelle- Développer les activités nautiques et halieutiques en préservant la biodiversité- Maintenir navigables les cours d'eau et veiller à leur accessibilité (cales et pontons)- Adopter un parti pris d'aménagement commun à l'ensemble du territoire pour garantir la cohérence de l'image et des prestations

**EXCELLENCE – AXE 1 –
SUSCITER ET CONFORTER LA PERFORMANCE DES
ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES QUI FONT LA SINGULARITE
DU TERRITOIRE**

**ORIENTATION 4 :
FAIRE DU SPORT DE HAUT NIVEAU LE SYMBOLE D'UN
TERRITOIRE QUI GAGNE**

4-1

Conforter les moyens des clubs sportifs du territoire

- Encourager les regroupements de clubs et la mutualisation des besoins et des moyens
- Instituer une commission locale associant représentants de l'Etat, collectivités territoriales et mouvement sportif
- Mettre en place des contrats d'objectifs
- Encourager les interventions des sportifs professionnels auprès des jeunes amateurs et des entraîneurs de clubs

EXCELLENCE - AXE 2- GARANTIR UNE GESTION OPTIMALE DE CE QUI FONDE NOS VALEURS ENVIRONNEMENTALES

La gestion environnementale constitue sans nul doute une des priorités essentielles pour le Pays du Libournais. L'écart entre les attentes de la population et le niveau effectif de « l'offre » s'accroît et le modèle traditionnel a ou est sur le point d'atteindre ses limites, pour des raisons à la fois socio-économiques et environnementales : répondre aux besoins sociaux et à l'attention sans cesse accrue des opinions publiques sur cette question, mais aussi relever le défi de faire de l'environnement un élément distinctif du Pays, porteur de développement, sont des enjeux fondamentaux. Les modes de gestion de l'environnement, adoptés depuis longtemps autour des problématiques de développement et d'aménagement du territoire, ont contribué à faire croire au public que les ressources et le milieu naturel sont illimités ou tout du moins que les agressions qui leur sont faites sont réversibles. Cependant, petit à petit, une prise de conscience collective s'instaure qui relève de deux conceptions assez manichéennes : l'une altruiste, partant du principe que l'environnement est une grande cause humanitaire dans laquelle tout le monde a sa responsabilité, l'autre relevant d'une solidarité de fait, chacun s'apercevant de plus en plus que les dommages environnementaux majeurs le touchent de près. Quel que soit le point de vue, ces conceptions corroborent la nécessité de faire de la qualité de l'environnement un élément tangible du projet du Pays. Le Pays du Libournais peut en effet participer pleinement à cet effort collectif, en s'appuyant sur ce qui fonde d'ores et déjà ses valeurs et qui caractérisent un territoire déjà engagé dans la recherche de la qualité.

EXCELLENCE – AXE 2 –

GARANTIR UNE GESTION OPTIMALE DE CE QUI FONDE NOS VALEURS ENVIRONNEMENTALES

ORIENTATION 5 :

ASSURER UNE GESTION INTEGREE DE LA RESSOURCE EN EAU

5-1	Eaux souterraines : maîtriser la ressource <ul style="list-style-type: none">- Identifier les points faibles de l'adduction (amélioration de la connaissance du patrimoine et des volumes mis en distribution ; diagnostic des réseaux et programme pluriannuel de travaux ; recensement exhaustif des usagers ; suivi régulier et pérenne des consommations d'eau sur tous les bâtiments et équipements publics- Rechercher et promouvoir des solutions alternatives de prélèvement- Sensibiliser, former et associer les usagers à la pratique d'une gestion économe- Intégrer dans tout projet d'aménagement et règlements d'urbanisme cette nécessaire préoccupation de gestion de la ressource
5-2	Eaux de surface : assurer la préservation et la valorisation des écosystèmes aquatiques <ul style="list-style-type: none">- Soutenir la restauration, l'entretien et la mise en valeur des cours d'eau (identifier les maîtres d'ouvrages ; consolider les digues et les berges ; Aménager ponctuellement des seuils ; ...)- Préserver le petit réseau hydrographique (fossés, jalles) pour restaurer l'écoulement des eaux pluviales- Mettre en place un système pérenne d'observation et d'évaluation de la qualité des eaux et de la biodiversité- Maintenir et développer la biodiversité et les fonctions écologiques des cours d'eau (circulation des populations piscicoles ; élaboration d'un schéma de gestion des boisements des berges ; ...)- Affirmer notre volonté à maîtriser la gestion des rivières et permettre un réel développement harmonisé de la vocation touristique fluviale
5-3	Eaux usées : organiser et harmoniser les réseaux d'assainissement collectifs et non collectifs <ul style="list-style-type: none">- Prévoir l'harmonisation des schémas Directeurs d'assainissement et des systèmes de gestion- Organiser la cohérence et la complémentarité des stations d'épuration- Développer et conforter les services d'assistance, de conseil et d'information sur l'assainissement non collectif (contrôle du neuf et de l'existant), en s'appuyant sur les expériences déjà mises en place
5-4	Gestion de la qualité : prévenir les risques majeurs (pollution, inondation) <ul style="list-style-type: none">- Prévenir les risques de pollution (utilisation raisonnée des fertilisants agricoles, limitation des rejets d'effluents, sensibilisation et information des usagers concernant les dépôts sauvages)- Prévenir les risques d'inondation (accompagnement des communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de P.P.R.I.).
5-5	Promouvoir la communication et les partenariats entre les acteurs <ul style="list-style-type: none">- Promouvoir une culture commune sur la problématique de l'eau et de l'assainissement- Fédérer les propriétaires et les associations syndicales dans des programmes d'entretien et de gestion : berges, digues, ouvrages- Développer les relations entre les acteurs du Pays et les opérateurs extérieurs institutionnels, associatifs et syndicaux- Encourager les initiatives privées en matière de traitement des eaux

**EXCELLENCE – AXE 2 –
GARANTIR UNE GESTION OPTIMALE DE CE QUI FONDE NOS
VALEURS ENVIRONNEMENTALES**

**ORIENTATION 6 :
ENGAGER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE
QUALIFICATION ET DE PROMOTION DES PAYSAGES**

6-1	Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux liés à la gestion du paysage <ul style="list-style-type: none">- Etablir un lien permanent entre les divers projets du territoire, les activités et la gestion du paysage, sans chercher à freiner l'innovation ou à sanctuariser le paysage- Favoriser une démarche participative permettant de bien qualifier les paysages Libournais (chacun perçoit le paysage à sa manière : aspect sociologique du paysage)
6-2	Identifier les valeurs paysagères du Libournais <ul style="list-style-type: none">- Déterminer les entités paysagères, symboles des identités locales- Qualifier ces entités et en définir les problématiques et enjeux de gestion- Hiérarchiser et prioriser ces enjeux en fonction des diverses entités paysagères
6-3	Mettre en exergue le patrimoine local <ul style="list-style-type: none">- Soutenir toute démarche de gestion d'ores et déjà repérées ou à l'étude, de mise en valeur du patrimoine bâti et naturel local (mise en valeur des gravières et plans d'eau ; réduction des points noirs paysagers ; illumination de sites de caractère,...)- Définir une logique de gestion des gravières et plans d'eau- Mettre en œuvre une politique d'animation du patrimoine : lieu d'interprétation de l'architecture, du patrimoine et du paysage, centre de ressources, circuits lumière,...

**EXCELLENCE – AXE 2 –
GARANTIR UNE GESTION OPTIMALE DE CE QUI FONDE NOS
VALEURS ENVIRONNEMENTALES**

**ORIENTATION 7 :
ORGANISER LA GESTION DES DECHETS**

7-1	<p>Créer un réseau entre les acteurs professionnels concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une concertation, un lien technique entre les syndicats, les responsables du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et de l'industrie pour permettre un échange d'expériences - Homogénéiser les types de services rendus et les politiques menées - Favoriser le retour d'expérience entre le Pays et l'observatoire départemental des déchets
7-2	<p>Sensibiliser et informer les usagers sur le cycle des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - inciter les usagers (particuliers et professionnels) à gérer, et diminuer, leur production de déchets, en les informant sur les méthodes existantes (éco-consommation, éco-label, éco-conception, ...) ainsi que sur leurs droits et devoirs (lois et normes) - Créer des événements médiatiques (portes ouvertes, débats, expositions...) afin de sensibiliser la population sur les problématiques liées à la gestion des déchets. - Lutter contre les décharges sauvages par l'information et la formation
7-3	<p>Améliorer le traitement et la valorisation des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le tri sélectif et intégrer les points d'apport volontaire à la vie quotidienne - Solliciter plus largement les entreprises spécialisées dans le traitement et la valorisation de certains déchets (bois, gravats-BTP, compostage...) et offrir une nouvelle vocation à nos déchets - Favoriser l'émergence de nouvelles filières de valorisation afin de développer les modalités de traitement et de valorisation de certains déchets (effluents vinicoles, boues, déchets verts, ...) - Mettre en place une démarche qualité (évaluation des différents programmes et projets, réhabilitation des anciennes décharges,...)
7-4	<p>Adapter les services aux différents types d'usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à une participation financière juste et adaptée, en tenant compte des besoins des divers usagers, de leur production, de leur effort de participation au sein de la chaîne du tri des déchets (type et quantité). - Engager une réflexion approfondie relative à la prise en compte des déchets assimilables aux ordures ménagères (DIB) des artisans et commerçants

EXCELLENCE - AXE 3- DEVELOPPER DES TRANSVERSALITES ET DES ECHANGES PORTEURS D'INNOVATION ET DE PROGRES

La diversité engendrée par l'ouverture du partenariat permet d'associer des compétences différentes, des accès à des moyens et à des acteurs de secteurs différents. Elle permet d'obtenir une capacité de conception et d'intervention nouvelle sur le territoire que chacun des acteurs, pris séparément, ne possède pas.

Si la complémentarité de compétences différentes, qui présente un intérêt évident, est systématiquement recherchée, chaque partenariat développe cependant sa propre vision de la diversité des compétences.

L'association de manières de voir et de raisonner différentes est généralement moins exprimée mais a un rôle déterminant dans la capacité de conception et d'innovation du partenariat local.

La diversité des partenaires permet aussi la jonction entre des secteurs d'activité et des moyens différents, notamment entre les ressources financières, physiques et humaines. Cette jonction est un facteur d'innovation et participe à l'excellence du Pays du Libournais.

**EXCELLENCE – AXE 3 –
DEVELOPPER DES TRANSVERSALITES ET DES ECHANGES
PORTEURS D'INNOVATION ET DE PROGRES**

**ORIENTATION 8 :
ACCOMPAGNER LA CONDUITE DU PROJET DE
TERRITOIRE D'UNE GOUVERNANCE LOCALE
D'EXCELLENCE**

<p>8-1</p>	<p>Une organisation spécifique au service de la réalisation de la Charte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils citoyens : le Syndicat du Pays du Libournais, les Communautés de Communes, le Conseil de Développement, le Comité de pilotage de Pays - Les outils techniques : Les équipes techniques du Pays, les associations de service public, les réseaux d'acteurs professionnels ou bénévoles
<p>8-2</p>	<p>Des outils au service de la mobilisation, de la régulation et de l'efficience locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des moyens d'information de communication - Des temps de rencontres pour débattre, négocier, ajuster, co-construire des relations de coopération fortes et efficaces, sous forme de séminaires, réunions, rencontres de travail régulières par exemple. - Des formations en direction des élus et des techniciens des structures intercommunales - Le conventionnement ou la contractualisation, comme des moyens de fixer la nature des relations et des missions partagées entre acteurs locaux.
<p>8-3</p>	<p>Un principe de base au service de la réussite du projet : l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la réalisation des orientations de la Charte - Intégration de la logique d'évaluation en amont et en aval de tout projet (évaluation ex-post, in itinere et ex ante)

**EXCELLENCE – AXE 3 –
DEVELOPPER DES TRANSVERSALITES ET DES ECHANGES
PORTEURS D'INNOVATION ET DE PROGRES**

**ORIENTATION 9 :
INSTITUER LE RESEAU PLURI-DISCIPLINAIRE DES
RESPONSABLES SOCIAUX LOCAUX**

9-1	Reconnaître et s'appuyer sur les compétence et la synergie des professionnels du social (C.L.L.A.J., Mission Locale, C.M.S., P.L.I.E., C.L.I.) <ul style="list-style-type: none">- Valider leur existence- Les faire connaître comme outil en capacité à s'impliquer sur le territoire et à mener études, recherche et conseil en matière d'action sociale.
------------	---

9-2	Développer un réseau interactif des acteurs sociaux de proximité, à travers les intercommunalités et les Maisons de Services Publics
------------	---

**EXCELLENCE – AXE 3 –
DEVELOPPER DES TRANSVERSALITES ET DES ECHANGES
PORTEURS D'INNOVATION ET DE PROGRES**

**ORIENTATION 10 :
DEVELOPPER LES ECHANGES D'EXPERIENCES AVEC
D'AUTRES TERRITOIRES**

10-1	Coordonner les actions à l'échelle "trans-Pays"
10-2	Développer les "espaces de marche" - Développer la coopération inter-Pays afin qu'aucun espace ne deviennent un "angle mort"
10-3	Développer les coopérations avec les Pays et Régions européens
10-4	Développer la coopération décentralisée avec les Pays du Tiers Monde
10-5	Intégrer des réseaux nationaux et internationaux (en matière de tourisme fluvial, jumelage, réseaux économique, associatifs,...)